

30/1
Denis

1) Approbation d'une dépense de 500.000. F. CFA. représentant le coût d'un programme d'insertion concernant des réalisations passées, en cours et futures, que le Journal "LE PROGRES" se propose de réaliser pour le compte de la Commune de Saint-Denis.

M.le Maire donne lecture de la lettre reçue du Journal "LE PROGRES" :

" Paul HOAREAU
" "LE PROGRES"
"
"

Saint-Denis le 13 Août 1964

Monsieur Gabriel MACE, Conseiller Economique,
Maire de Saint-Denis

" Monsieur le Maire,

" Suite à notre entretien de ce matin, je vous confirme que "LE PROGRES"
" est décidé à faire valoir dans ses colonnes les réalisations passées, en cours et
" futures de la Municipalité de Saint-Denis.

" J'ai donc le plaisir de mettre à votre disposition un total de 16 pages
" (seize) que vous pouvez utiliser à votre convenance, sous forme de reportages.

" Bien entendu, vous avez la possibilité d'utiliser des fractions de page,
" des pages entières, des double-pages.

.../.

" Nous sommes dès maintenant, à votre disposition. M. Bernard LAVABLE
" est spécialement chargé d'étudier avec vous-même ou vos représentants la mise au
" point du programme de ces insertions. Voici ses contacts : le 1-87 ("Le Progrès")
" et le 15-58 (OREP).

" Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments
" toujours dévoués.

Signé: Illisible "

M. PAUL HOAREAU puis M. LAVABLE ont évalué le marché proposé à 500.000. F.
(Cinq cent mille Francs).

Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet. "

De nombreux Conseillers : C'est du culot ! Refusez ! Refusez !

Mise aux voix la proposition du Journal "LE PROGRES" est rejetée à l'unanimité.